



INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (IES)
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à capital variable
Siège social : Le Périscope – Parc technologique du Canal
7 rue Hermès
31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
417 645 595 RCS Toulouse

05 61 75 12 97
permanence@ies.coop
www.ies.coop

RAPPORT DE GESTION
du Conseil d'Administration de la SCIC
de finance solidaire IÉS

Assemblée Générale Ordinaire
du 22 juin 2019

2018, une année contrastée.

2018 est une année contrastée entre un niveau de collecte citoyenne faible et un niveau d'investissement financier satisfaisant dans les entreprises.

La poursuite de l'ancrage local par le travail actif des groupes locaux, la concrétisation de nouveaux partenariats, une visibilité accrue par le développement d'une communication ciblée et la mise en œuvre de rencontres avec les acteurs en particulier dans l'Est de l'Occitanie augurent de pouvoir maintenir le cap du développement de notre activité.

Que tous les acteurs qui se sont impliqués en soient chaleureusement remerciés.

Éric JOURDAIN
Président Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'E. Jourdain', written over a faint circular stamp or watermark.

TABLE DES MATIÈRES

1	LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018	4
1.1	Evolution du projet coopératif d'IéS :.....	4
1.2	Rappel des objectifs et points clés de l'année.....	4
1.3	L'activité 2018	9
1.4	Les équipes de la coopérative et son organisation	16
1.5	La collecte de l'épargne.....	18
1.6	Financement des entreprises	22
1.7	Les objectifs pour 2018.....	27
2	EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS	28
2.1	Examen des comptes.....	28
2.2	Propositions d'affectation du résultat	29
2.3	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	30
3	CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE	30
4	ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ	30
4.1	Liste des mandats et fonctions.....	30
4.2	Nomination et renouvellement des administrateurs	31
4.3	Nomination de nouveaux censeurs	31
5	RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	31
6	ÉLÉMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DES COMPTES	32
7	PROJETS DE RÉSOLUTIONS	33

Annexe : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

1 LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

1.1 Evolution du projet coopératif d'IéS :

Notre projet coopératif en quelques lignes de rappel :

IéS est née il y a 20 ans de la volonté de citoyens de contribuer eux-mêmes directement à la création d'emplois locaux durables pour que chacun devienne un acteur au service du développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi au niveau local. Ainsi, IéS participe à la vie de son territoire et contribue au développement d'une économie solidaire.

IéS est un projet citoyen où les sociétaires se regroupent autour des valeurs de réappropriation des enjeux socio-économiques :

- *Impact direct par un financement local d'entreprises sans intermédiaire*
- *Ancrage territorial*
- *Dynamique d'investissement désintéressée (réinvestissement des dividendes dans l'entreprise IéS) mais différente du don et de recherche de plus-value financière*
- *Accompagnement d'entreprise.*

En rapprochant les individus, en mutualisant les compétences, en donnant à chacun la possibilité d'agir à titre personnel, IéS apporte des réponses concrètes et efficaces. Elle mise sur l'engagement, la proximité et les circuits courts de financement pour défendre une économie responsable, ancrée sur le territoire, soucieuse de l'homme et de l'environnement.

En 2018, nous avons à nouveau œuvré pour qu'IéS soit un projet partagé par l'ensemble de ses parties prenantes et de ses sociétaires.

Cette mise en œuvre se traduit par une vie coopérative riche de temps de rencontres à destination des sociétaires localement ou régionalement mais aussi avec les partenaires publics et privés de notre écosystème et les entreprises financées.

Aujourd'hui, le projet coopératif se structure autour d'une organisation en groupe local et par des commissions thématiques avec l'appui transversal d'un Groupe Régional d'Animation et de Coordination (GRAC) qui coordonne la mise en œuvre opérationnelle des décisions en lien avec le Conseil d'Administration et les différentes parties prenantes d'IéS.

Tous ces éléments sont liés dans la finalité d'IéS, qui est un outil d'implication dans la vie économique locale ouvert à tout un chacun-e. Pour que chacun-e puisse agir selon ses moyens, ses envies et ses disponibilités pour contribuer à l'activité d'entreprises vertueuses et pour l'emploi.

1.2 Rappel des objectifs et points forts de l'année

1.2.1 Rappel des objectifs proposés pour 2018

2018, un objectif de croissance continue et progressive de l'activité.

Le principal enjeu pour 2018 a concerné le développement de l'activité en particulier dans l'Est de la région Occitanie. Le but était également d'accroître notre offre financière pour l'ouvrir à tous les types d'entreprises et en particulier aux entreprises unipersonnelles afin de couvrir l'ensemble des demandes des territoires et en particulier ceux dont l'activité économique est plus diffuse.

Globalement, la recherche de projets, les dynamiques de partenariats avec les prescripteurs et acteurs de la création/développement d'entreprise sont des actions transversales constantes qui ont été remplies de manière satisfaisante.

Au regard de cette activité centrée sur l'offre auprès des entreprises à financer et du développement de l'entrepreneuriat sur les territoires, la collecte citoyenne n'a pas été au rendez-vous. Si l'année 2018 a été une année particulière tant structurellement (suppression de l'ISF mais qui a un impact limité à IéS) que conjoncturellement (attente de la modification tardive de la loi de Finances 2018, prélèvement à la source), ces causes n'expliquent pas tout.

Ces éléments nous permettront de poursuivre la dynamique d'IÉS dans les prochaines années à travers un ancrage local renforcé.

L'activité 2018 traduite en chiffres est la suivante :

- 11 entreprises financées en 2018
- pour un montant de 213 600 € (engagement sur l'année à hauteur de 341 100 €)
- 69 entreprises accompagnées au 31/12/2018
- une augmentation de capital de 23 104 € sur l'année
- 1 818 528 € de capital au 31/12/2018
- 33 nouveaux sociétaires en 2018 dont 4 personnes morales
- Nombre total de sociétaires au 31/12/2018 : 989 dont 915 personnes physiques

Le rapport de gestion et les éléments ci-dessous ont pour vocation de décrire les résultats et actions de l'année 2018.

1.2.2 Les points clés en 2018

On retiendra de 2018 un niveau d'engagement financier en nette croissance, un investissement annuel stable et une collecte en forte baisse.

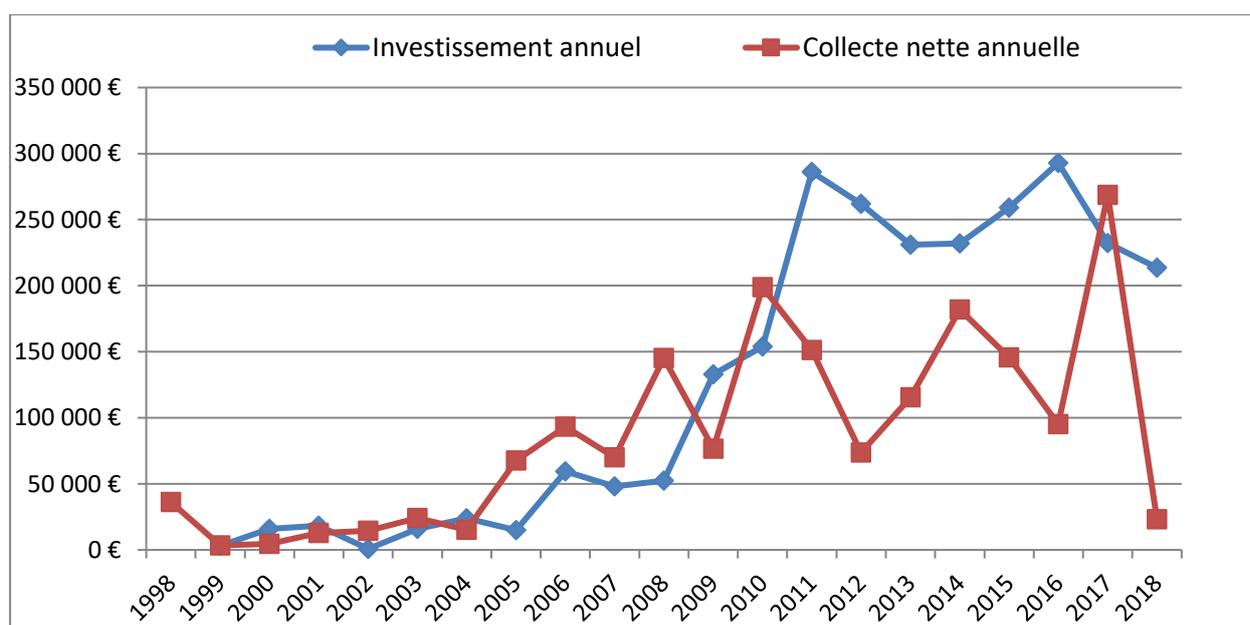
La collecte brute de fonds de 67 000 € est assez faible, (-75% par rapport à 2017) tandis que la souscription moyenne des 5 dernières années était de 200 000 €. L'impact de la suppression de l'ISF est estimé à 80 000 €, ce qui ramène structurellement à un manque de 50 000 €.

On peut noter des demandes de remboursements de parts qui restent dans la moyenne et permettent d'avoir tout de même un montant de collecte nette positif (solde entrées - sorties de souscriptions) de 23 104 € pour un montant cumulé net de 1 818 528 €.

Malgré un chiffre en baisse de souscription, on compte un nombre de 33 nouveaux souscripteurs qui est équivalent à celui de 2017.

Le niveau d'investissement financier dans les entreprises est stable avec un montant de 213 600 € dans 11 entreprises. On constate également un niveau d'engagement sur l'année de 341 100 € (+85% par rapport à 2017) soit une nette croissance.

Globalement, 2018 présente des résultats contrastés entre collecte et investissement mais le caractère cyclique de l'activité d'IÉS incite les instances d'IÉS à analyser l'activité globale et les grands équilibres sur 2 ou 3 ans. La relance de la dynamique de collecte sera donc la priorité pour 2019.



Malgré une conjoncture économique satisfaisante, certaines entreprises financées subissent comme toute entreprise les aléas du marché et des incertitudes liées à ce dernier.

Après examen des comptes de l'ensemble des entreprises en portefeuille, les provisions 2018 sont inférieures à 2017 et les défaillances restent peu nombreuses. Le niveau de risque porté par le portefeuille d'entreprises financées semble stabilisé et de plus en plus maîtrisé.

Notre résultat net après impôts est positif en raison d'un maintien des ressources de fonctionnement, d'une maîtrise rigoureuse des charges de fonctionnement et d'un montant de pertes nettes quasi nul.

Avec un résultat bénéficiaire, le résultat de 2018 nous permet de maintenir le rachat des parts sociales à leur valeur nominale de 76 €.

L'enjeu des prochaines années reste toujours la capacité à maintenir l'équilibre du budget de fonctionnement par la diversification et la consolidation des ressources malgré l'augmentation des charges de fonctionnement inhérente au développement de la coopérative mais aussi à générer des plus-values afin de compenser les pertes et provisions.

Les objectifs 2018 d'IÉS ont été tenus et même dépassés en matière d'engagement financier et d'accompagnement des entreprises du territoire tandis que la collecte d'épargne a connu un net ralentissement. Nous notons donc une année positive malgré quelques faiblesses qui restent toujours à consolider au regard de l'environnement de plus en plus concurrentiel avec le développement de la finance à impact et de la finance solidaire sous toutes ses formes.

Les résultats et l'analyse des différentes composantes de notre modèle économique (collecte d'épargne, engagement citoyen, accueil de porteurs de projets en recherche de financement, investissements dans les entreprises du territoire, participation à des dispositifs de territoires ...) montre la pertinence de l'offre d'IÉS auprès des citoyens, entreprises et porteurs de projets, acteurs économiques tout en nous incitant à mener des actions complémentaires et au service du triptyque d'IÉS : participation citoyenne / financement d'entreprises / investissement solidaire via la collecte.

Une adaptation de l'offre financière d'IÉS et de la stratégie d'investissement

En 2018, IÉS a mené un important travail concernant la mise à jour de sa stratégie d'investissement et de son offre financière. Ce travail mené au sein de la Commission Stratégie & Finances a été fondé sur les analyses réalisées à partir des outils de pilotage de la coopérative et sur la remontée des coopér'acteurs sur le terrain concernant l'évolution de l'environnement du financement solidaire et des tendances du marché des investisseurs (plus d'acteurs, taux bas pratiqués par les banques, diversification de l'offre financière par les acteurs régionaux, évolutions des projets, développement du « financement à impact » ...) et la baisse du nombre de projets accueillis ou éligibles sur les territoires. Par ailleurs, IÉS finance de plus en plus d'entreprises en développement.

La recherche de projets et l'adaptation de notre offre aux attentes des entreprises potentiellement éligible est un enjeu constant qui a amené à revoir la stratégie notamment en termes de coûts pour les porteurs de projets amenant à une baisse des frais de dossiers et des taux d'intérêts des outils financiers, à une différence d'approche en fonction du stade de vie des entreprises à l'ouverture des financements à une typologie plus importante de structures.

Suite à l'adoption en Conseil d'administration de ces évolutions, l'offre financière et la stratégie d'investissement adossée peuvent se résumer comme suit :

- Eligibilité des entreprises de dimension collectives et territoriales pourtant une innovation ou non sous statuts SA-SAS-SARL coopératives ou non / ESUS-SASU / associations
- Entreprises en phase de création, transmission, reprise, développement selon une politique de risque différenciée en fonction du stade de vie de l'entreprise et du secteur d'activité
- Financements sous forme de : capital / compte-courant d'associés, titres participatifs, prêts participatifs long terme, autres outils de fonds propres ...
- Financement en moyenne de 20 000 € (fourchette de 5 000 € à 50 000 €) d'une durée de 5 à 7 ans au taux de 5% avec ou sans différé en fonction des outils adossés à un accompagnement tout le long du financement

- Frais de dossiers : 4% dont 1,5% au titre de la garantie

Dans tous les cas, chaque cas d'entreprise soumis à un financement est étudié précisément avec une approche au cas par cas en fonction notamment des projets de l'entreprise, du besoin et du tour de table financier en cours.

Une Commission Stratégie & Finances active : lien entre acteurs de la finance solidaire et veille sur le développement de nouveaux outils adaptés aux besoins des entreprises

Le modèle économique de la SCIC est structuré autour de 2 grands thèmes : le fonctionnement et le portefeuille d'investissement qui se doivent d'être équilibrés et consolidés. L'équilibre ou le déséquilibre de l'un et l'autre de ces axes joue sur l'équilibre global de la SCIC.

La Commission Stratégie & Finances a une action transversale qui se structure autour d'actions régulières centrées sur la stratégie financière (suivi des placements et de la trésorerie, suivis budgétaires, suivi des comptes, « contrôle de gestion », appui à l'analyse du portefeuille d'entreprise et aux équilibres économiques de la coopérative ...), le suivi de la stratégie d'investissement et la recherche constantes de nouvelles ressources de fonctionnement et des actions plus ponctuelles liées à des problématiques particulières.

Dans un contexte où l'écosystème d'IéS évolue sur nos 2 cibles : collecte d'épargne citoyenne et les « modèles d'entrepreneuriat », la Commission Stratégie & Finances porte des études sur notre positionnement et l'adaptation de notre offre afin d'orienter au mieux notre action et de répondre aux besoins des entreprises et développe des actions de veille au travers :

- du développement des liens entre les financeurs solidaires notamment par des échanges réguliers avec FINANSOL ;
- la veille sur les besoins financiers des entreprises et l'expérimentation de nouveaux outils financiers adaptés à ces besoins.

Les actions très diversifiées de la commission Stratégie et Finances ont pour objectifs de concourir à la stabilité et à la prévision de l'évolution d'IéS.

En 2018, les actions se sont portées sur :

- la volonté de monter un fonds régional d'investissement co-porté par plusieurs opérateurs spécialisés dans le financement et de l'accompagnement d'entreprises de l'ESS. Ce projet de fonds est actuellement co-porté par les Unions régionales des SCOP, les fonds territoriaux France Active et IéS en lien avec la Caisse des Dépôts et la Région Occitanie.
- le développement d'outils de financement pour mieux s'adapter à l'environnement économique local de chaque territoire : entreprise unipersonnelle, start-ups ...
- la présentation la plus pédagogique possible des outils et méthodes « IéS » dans le kit destiné au suivi des entreprises notamment sur la présentation des outils financiers proposés par IéS.
- la mise en place de financements européens pour le fonctionnement de la structure et la réponses aux appels à projets de la Région au titre du développement économique et de l'appui à la création d'entreprise
- la continuation de la mise en place des outils de pilotage et de prévision de l'activité prévisionnelle d'IéS.

Le plan stratégique d'investissement sert de cadre pour les instructions et les décisions d'investissement. Il est suivi et actualisé chaque année.

Le Plan à Moyen Terme (PMT) a également été réactualisé début 2018 pour une projection à l'horizon 2019 – 2021, sur la base des remontées d'informations des accompagnateurs. En complément du plan d'affaires, il sert de base à la réflexion sur l'avenir d'IéS et permet de fixer les objectifs des années futures et les moyens pour y parvenir.

Comme par le passé, la commission, à la disposition des instructeurs et coopérateurs actifs, étudie et vient en appui aux questions ou problèmes techniques concernant les investissements financiers et la stratégie financière d'IéS.

Conjointement, le travail de la Commission Stratégie & Finances, a pu s'appuyer en 2018 sur le travail du Pôle entreprises qui a travaillé sur une gestion régulière des données financières des entreprises du portefeuille notamment à travers le recensement des outils de suivi de chaque entreprise (tableaux quantitatifs et qualitatifs) qui permettent d'améliorer la vision financière globale du portefeuille d'IÉS et de faciliter le calcul des provisions pour l'arrêté des comptes annuels.

Une organisation pour la coordination au sein d'IÉS et la création de deux nouvelles commissions

Plusieurs points organisationnels sont importants à noter en 2018 :

- Les ressources humaines salariées avec :
 - o La pérennisation en CDI du poste de chargée de mission Instruction et Accompagnement
 - Le départ programmé de la Directrice opérationnelle pendant 6 mois a conduit à une révision de l'organisation durant son absence par : L'arrivée en octobre 2018, pour une mission de 6 mois, d'une chef de projet animation et développement des territoires afin d'assurer en particulier le développement de l'est de l'Occitanie, avec un poste basé à Montpellier ; Une répartition d'un certain nombre de tâches entre les bénévoles et les salariées basées à Ramonville (assistante administrative et chargée de mission instruction et accompagnement)
- La mise en œuvre opérationnelle du Groupe Régional Animation Coordination (GRAC) en remplacement du comité de Direction où chaque membre est un référent d'une commission composée des groupes locaux. La participation des représentants des groupes locaux dans les commissions ad hoc doit permettre de mieux les impliquer dans la coordination globale d'IÉS et de donner à tous une visibilité sur l'organisation.
- Le renforcement des commissions existantes (« Instruction et Accompagnement », « Stratégie et Finances », « Communication ») et la création de deux nouvelles commissions « Partenariat et Relations extérieures » et « Animation interne » où sont recherchées autant que possible une représentation de chaque groupe local structurent l'organisation d'IÉS.
- Les groupes locaux organisés sur les territoires et les réunions de coordination entre groupes locaux permettent une organisation décentralisée et une couverture territoriale de la Région tout en favorisant les échanges inter-groupes locaux.

Voir paragraphe 1.3.3 pour plus d'informations

Une communication mieux ciblée et un anniversaire

Par des moyens renforcés sur la communication (temps de travail plus important de l'équipe salariée sur ce sujet, travail de la commission communication, investissement accru de bénévoles dans la rédaction et la production d'articles), l'objectif 2018 a été de mieux cibler la communication.

Cet objectif s'est traduit par

- la poursuite de la publication d'IÉS Mag deux fois par an (3000 exemplaires papier et une diffusion numérique), de newsletters tous les deux mois et d'un annuaire des entreprises financées
- des relations presse régulières (un dossier de presse mis à jour une fois par an, des communiqués et un espace presse sur le site internet)
- des mailings facilités par l'utilisation et la réactualisation de la base de données des contacts mise en place en 2018
- un démarrage de la communication sur les réseaux sociaux (comptes FaceBook et LinkedIn)
- l'actualisation de la présentation de l'offre financière d'IÉS dans les entreprises

La modernisation de la communication et le renforcement des outils de diffusion (réseaux sociaux, MAG, lettres d'informations, mailings, presse avec la mise en place d'un espace presse) nous permettent de diffuser notre action auprès d'un public plus large tout en illustrant notre action au travers de la valorisation des financements d'entreprises et en maintenant un lien régulier avec les coopérateurs, réseaux et sympathisants d'IéS.

Focus sur un évènement médiatisé : les 20 ans d'IéS

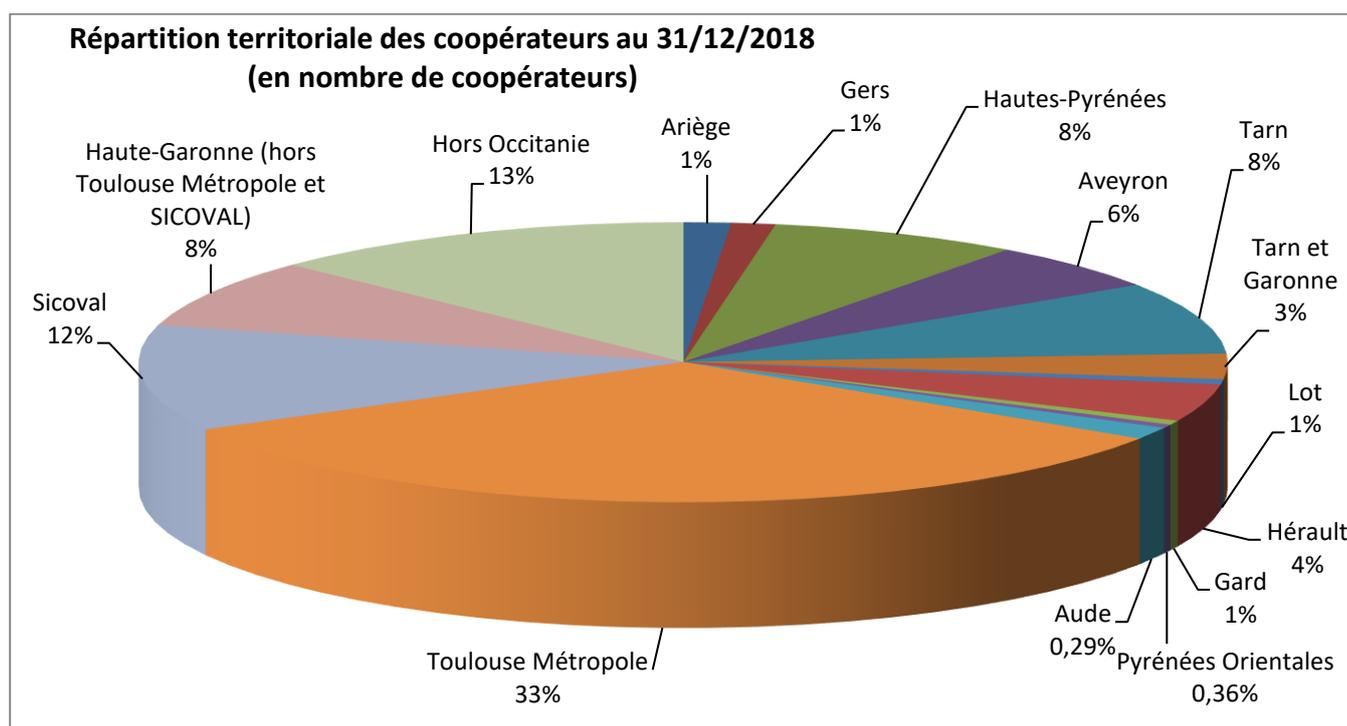
IéS a fêté en 2018 son anniversaire à travers un évènement régional et d'une déclinaison locale tout au long de l'année avec des évènements festifs de proximité dans les territoires organisés par les groupes locaux du Tarn, du Tarn et Garonne et de l'Aveyron.

Le 24 mai 2018, IéS a donc fêté ses 20 ans avec un évènement phare à Ramonville qui a rassemblé plus de 140 personnes autour du programme suivant : conférence sur le thème « Perspectives de l'ESS dans l'environnement économique et sociétal » avec Christophe Ramaux (économiste), table ronde sur « l'ESS, un axe stratégique pour le développement économique des territoires » mais aussi témoignages d'entreprises financées, exposition, animations, espace convivial et de rencontres, buffet, concert ...

L'objectif de ces manifestations était la recherche de visibilité, la promotion et la valorisation auprès de cibles diverses. Chaque manifestation avait ses propres publics cibles en fonction des enjeux de territoires identifiés par les groupes locaux organisateurs : institutionnels, citoyens, réseaux économiques, porteurs de projets ...

1.3 L'activité 2018

1.3.1 La vie de la coopérative et des groupes locaux



Les groupes locaux sont essentiels pour le contact et l'ancrage local d'IéS.

La réussite d'IéS passe par ses groupes locaux. Ils sont la traduction territoriale de notre action globale portée régionalement et permettent de garantir la proximité de notre action et le lien entre entreprises financées et sociétaires.

Pour rappel, chaque groupe local assure :

- la promotion d'IéS localement auprès de porteurs de projets et de sympathisants et le lien avec les coopérateurs du territoire ;
- l'accueil et suivi des dossiers en phase d'étude ou d'accompagnement ;
- l'organisation de moments conviviaux de présentation et d'accueil ouverts à tous et la présence à des évènements ;

- la coordination et le développement de nouveaux partenariats locaux au travers de dispositifs territoriaux.

Cette organisation nous permet de répondre aux demandes locales, variables et différentes selon les territoires, tout en gardant une cohérence d'ensemble, qui fait aujourd'hui la force d'IÉS au plan régional.

Aujourd'hui IÉS compte 6 groupes locaux structurés : Aveyron, Haute-Garonne, Hérault Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

Ces groupes locaux ont une action au-delà des frontières départementales, nous permettant d'assurer une présence et de répondre aux demandes de financement sur l'ensemble des départements en lien avec les coopérateurs du territoire.

Les faits marquants de 2018 hors accueil-instruction-accompagnement de projets et d'entreprises ou la participation à plusieurs événements et manifestations tels que les salons-forums ou liens avec les collectivités et participation à des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise qui sont les activités principales des groupes locaux sont repris ci-dessous (liste non exhaustive) :

Aveyron :

- Signature d'un partenariat avec l'Agence EDF Une rivière Un territoire implantée sur le territoire sur la base de l'expérience menée par le groupe Hautes-Pyrénées
- Poursuite du développement du partenariat avec les acteurs économiques du territoire avec l'étude de la création d'un incubateur sur l'agglomération du Grand Rodez et la participation à la mise en place d'un tiers lieu dans le centre-ville de Rodez.
- Organisation d'un événement anniversaire pour les 10 ans d'IÉS Aveyron

Haute-Garonne :

- Evénements ouverts à tous avec des témoignages tous les 3 mois environ dans un restaurant-café partenaire ;
- Deux réunions annuelles plus spécifiquement à l'attention des coopérateurs impliqués dans le groupe local sur les thèmes : « gouvernance – organisation » et « feuilles de routes locales »
- Renforcement des liens avec les réseaux étudiants à travers la formation et la promotion d'IÉS

Hérault :

- Renforcement de la visibilité d'IÉS par une présence plus régulière à Réalis (pépinière ESS gérée par la Région) et l'occupation de locaux au Faubourg
- Développement des liens avec les partenaires
- Accompagnement de dynamiques dans les Pyrénées Orientales et l'Aude

Tarn :

- Organisation d'un événement anniversaire pour les 10 ans d'IÉS Tarn
- Action de recherche de projets et de renforcement des liens avec les dispositifs de territoires
- Participation à l'ensemble des instances d'IÉS

Tarn et Garonne :

- Prospective de nouveaux coopérateurs/trices au travers de quelques rencontres ;
- Recentrage des actions sur le développement de la visibilité d'IÉS

Hautes-Pyrénées :

- Animation du Pôle ESS sur l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées dont le représentant légal est un coopérateur d'IÉS ;
- Participation à une action collective en lien avec les habitants d'un quartier politique de la ville intitulée « Les habitants se mobilisent pour leur emplois ».
- Poursuite du partenariat avec l'Agence EDF Une Rivière Un territoire Vallée des Pyrénées

Globalement sur l'ensemble des territoires, les groupes locaux ont consolidés leur activité et confortés leur organisation localement tout en formulant une demande collective de travailler

régionalement sur les partenariats et les relations extérieures et de renforcer la coordination et la structuration de la coopérative à travers les commissions permettant l'échange sur des sujets transversaux.

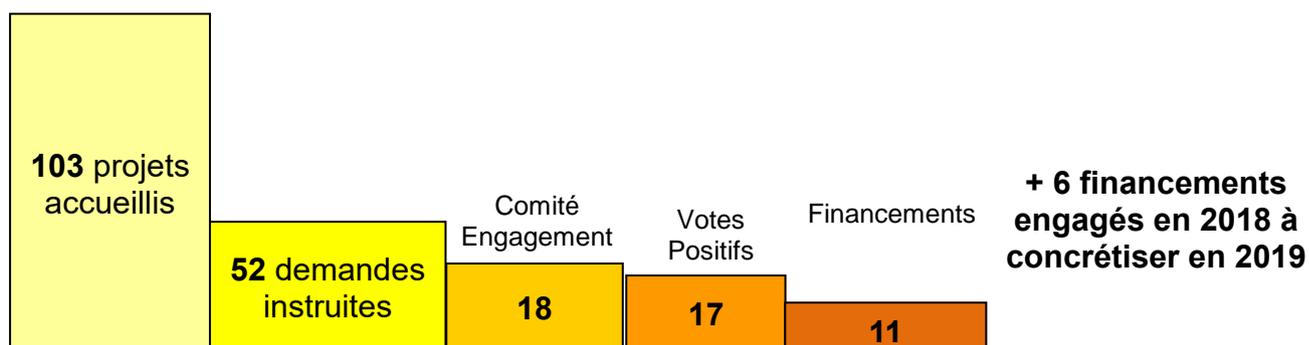
La consolidation de cette organisation territoriale caractéristique d'IÉS est l'une des actions continue de la SCIC notamment dans le cadre de l'élargissement territorial sur les 13 départements de la Région Occitanie et la mobilisation de collectivités locales.

L'objectif est de maintenir la dynamique coopérative et d'accompagner le maillage territorial d'IÉS sur l'ensemble de l'Occitanie à travers l'organisation en groupe local.

1.3.2 L'accueil, l'instruction et le financement des entreprises

En 2018, une centaine de projets ont été accueillis par IÉS soit une certaine continuité par rapport aux trois dernières années, 52 projets ont été instruits amenant à 17 décisions d'engagement favorables et 11 financements.

Une quinzaine de dossiers sont en cours d'instruction au 31/12/2018.



- Les chiffres clés sur les engagements et financements de l'année

Parmi les 11 projets financés en 2018, 1 a été voté en comité d'engagement en 2017.

Les 7 décisions positives du comité d'engagement n'ayant pas donné lieu à un financement en 2018 correspondent à 6 financements à concrétiser en 2019 et à un abandon de la part de l'entreprise.

Voir en 1.6.1 pour plus de détails.

On constate, par rapport à 2017, une remontée sensible de l'engagement à la fois en nombre d'entreprises (+89%) et en montants (+85%) ce qui ne se traduit pas en termes de financements (-8%) notamment en raison d'engagements nombreux en fin d'année 2018 qui seront concrétisés en 2019.

En chiffres, cela se traduit par un engagement annuel de 341 100 € dans 17 projets et le versement annuel de 213 600 € dans 11 projets dont 1 engagé en 2017.

Au regard du volume et du nombre de dossiers engagés en 2018, IÉS a obtenu une dérogation de la part de BPI pour la prise en charge de la garantie puisque notre convention était plafonnée à une enveloppe de 200 k€ engagés. soit un écart de plus de 60% du montant initialement prévu. Parmi les 17 projets validés en comité d'engagement, seuls 3 projets ont bénéficié d'une dérogation à la stratégie d'investissement validée par le Conseil d'Administration avec un risque net supérieur aux limites définies.

Sur l'année 2018, le nombre d'entreprises financées est similaire à 2017 avec un ticket moyen de 19 418 € en baisse de 26% mais du même ordre de grandeur que celui de 2016 (19 143 €). La baisse du ticket moyen s'explique en partie par la nature des engagements décidés en 2017 auprès de 2 entreprises en développement de taille significative avec d'importants besoins de financement représentant à elles seules plus de 43% des investissements de l'année (100 k€).

Sur les 11 entreprises financées, 8 entreprises (73%) sont en création (- de 3 ans¹) et 3 sont en développement ce qui est sensiblement différent de 2017 et 2016 où la proportion était assez équilibrée. Cette répartition ne se retrouve pas dans l'analyse des engagements de l'année avec à nouveau une répartition assez équilibrée.

L'accueil, l'instruction et l'accompagnement des projets se fait dans les groupes locaux dans une logique d'accompagnement de proximité tout en assurant une coordination du suivi des entreprises au niveau régional avec des référents dans chaque groupe local, le poste salarié de Chargé.e de missions, le coordinateur régional au suivi des entreprises et les commissions thématiques ou groupes de travail spécifiques.

Les coopérateurs montrent un intérêt très net pour l'activité de suivi des entreprises, signe de l'importance de la relation entre nos sociétaires et les entreprises financées.

Le partage d'expérience entre nos sociétaires ainsi que l'intérêt des nouveaux coopérateurs pour cette activité nous permettent constamment d'adapter nos processus avec des compétences – regards et expériences nouvelles tout en permettant une répartition des dossiers et la formation action sur le terrain par la constitution de binômes « anciens/nouveaux » ou aux compétences complémentaires.

On compte actuellement environ 80 sociétaires impliqués dans le suivi des projets.

- L'organisation du Pôle Instruction et Accompagnement

En 2018, le Pôle Instruction et Accompagnement a poursuivi sa structuration grâce :

- aux échanges réguliers entre le Directeur Général Délégué aux Entreprises et la Chargée de Mission Instruction et Accompagnement, poste salarié pérennisé en CDI en janvier 2018;
- à l'organisation de la Journée régionale de l'Instruction et de l'Accompagnement le 27 janvier 2018 sur le thème « comment le collectif peut-il m'apporter un soutien dans le suivi des entreprises », point central des échanges entre les instructeurs et les accompagnateurs .
- aux échanges avec les groupes locaux sur des sujets concrets (aide à la préparation d'un dossier pour le comité d'engagement, aide à la réalisation des qualitatifs...)
- à l'organisation tous les trimestres de la Commission Instruction et Accompagnement permettant d'aborder des sujets transversaux centrés notamment sur l'amélioration continue des processus et de la documentation

La mise en place d'un binôme pour piloter la Direction Déléguée aux Entreprises ne s'est pas formalisée pour des raisons de disponibilités. A ce jour, l'organisation n'est pas figée et différents scénarios restent ouverts.

- Les temps d'échanges sur l'instruction et l'accompagnement

- La commission Instruction et Accompagnement

Mise en place en septembre 2017, la Commission résulte d'une volonté d'augmenter les échanges et de susciter des réflexions sur l'organisation et les processus et sur leur évolution à moyen - long terme dans un contexte de développement de l'activité d'IÉS et de l'évolution de notre écosystème. La commission est animée par la Direction Déléguée aux Entreprises.

Trois commissions se sont tenues en 2018 et ont donné lieu à des échanges, voire à des groupes de travail, sur des sujets divers permettant de faire évoluer nos modes opératoires ou aider les bénévoles face à des problématiques complexes :

- Bonnes pratiques pour l'instruction et l'accompagnement des associations, EURL - SASU, start-up...

¹ A noter : en cohérence avec les critères de la Région et de BPI, IÉS considère à partir de 2018 que les entreprises en création sont les entreprises de – de 3 ans (< 2 ans auparavant)

- Travail sur les entreprises en difficultés : signaux d’alerte, processus d’appui particulier (cellule de soutien ou de crise) ...
- Questionnaire sur les pratiques d’accompagnement (diffusion auprès des accompagnateurs lors de l’AG d’IÉS en juin 2018)
- Evolution de mode opératoire pour la collecte des données d’emplois dans les entreprises
- Mise à jour de la documentation suite au changement de la politique de financement d’IÉS en 2018 (décrite au point 1.2.2 du présent rapport) : évolution des taux et des frais, ouverture des financements à de nouvelles formes juridiques)
 - o Suivi régulier de la remontée de l’information et des données des entreprises

A partir des outils mis en place en 2017 (cartographie des entreprises, tableau qualitatifs, tableaux quantitatifs, documents ressources et généralisation des dossiers d’entreprises sur la plateforme documentaire AGORA), la Chargée de mission à l’Instruction et l’accompagnement, sur la base de travaux effectués par les bénévoles, a poursuivi le travail de structuration du pôle et le suivi régulier de la remontée d’information à travers les actions suivantes :

- Mode opératoire de récolte des données emplois ;
 - Check listes pour la finalisation des préparations au Comité d’engagement ;
 - Planning de visites régulières auprès des groupes locaux sur des bases thématiques ;
 - Suivi des conventions et de la phase entre engagement et signatures ;
 - Anticipation dans la gestion de la phase de sortie des entreprises.
- o Les ateliers de formation :

Les actions de formations se sont poursuivies sur la base des travaux réalisés les années précédentes, en lien avec la base documentaire mise à disposition sur AGORA.

Ces formations sous forme d’ateliers ont porté sur les thèmes suivants :

- Accompagnement à IÉS : 2 sessions avec 11 participants
- Instruction à IÉS : 2 sessions avec 11 participants

Ces 4 sessions de formation ont été proposées à l’ensemble des bénévoles et des groupes locaux.

D’autres actions au service d’un meilleur suivi des entreprises notamment sur l’accompagnement, la gestion interne des compétences, le partage d’expérience sur la phase d’éligibilité ou le renforcement des échanges avec les partenaires de l’accompagnement et du financement d’entreprises sont prévus en lien avec les travaux portés au sein de la Commission Instruction et Accompagnement et du Pôle Entreprises.

L’ensemble de ces actions ont permis de consolider nos pratiques et nos processus de suivi des participations et de remontée d’informations sur les entreprises tout en gagnant en réactivité.

1.3.3 Animation interne et Vie Coopérative : formation, communication et relation aux coopérateurs

Le Pôle Vie de la Coopérative structure son action autour de la commission « Animation interne » et des réunions régulières de coordination des groupes locaux. Au-delà du suivi des entreprises réalisé au sein de comités locaux et de l’organisation de réunions thématiques et rencontres, le lien avec les sociétaires et entre les territoires est ainsi favorisé.

Une action transverse concerne également la gestion des flux internes de communication par la création d’outils facilitateurs (plateforme collaborative d’échange et de partage de données, recherche d’outils de communication à distance, mailings thématiques internes).

Les réunions de la Vie Coopérative coordonnent la présence territoriale d’IÉS par l’appui à l’organisation d’événements et le suivi de ces derniers. Ce temps permet de favoriser les échanges inter-territoires.

a. Outils au service de la vie coopérative et de la communication interne

IÉS a développé des outils de communication à distance et des temps permettant de favoriser la communication interne malgré l'augmentation du nombre de coopérateurs et l'élargissement territorial de notre action.

On pense ici aux actions suivantes menées en 2018 :

- Relance des formations internes à l'attention des nouveaux coopérateurs bénévoles ;
- Renforcement et amélioration de l'utilisation de la plateforme collaborative AGORA.

Ces outils sont indispensables au maintien de la dynamique et de l'engagement bénévole au sein d'IÉS. Leur amélioration continue est une action permanente portée par le Pôle Vie de la coopérative et l'équipe salariée.

b. Actions de liens avec les sociétaires (rencontres internes organisées par la coopérative)

Réunions d'accueils ou de lien entre coopérateurs, ateliers de formation, événements régionaux, « tournée des groupes locaux annuelle » sur un thème commun de travail, réunions inter groupes locaux, organisation de l'AG sont des moments particuliers pour se rencontrer entre coopérateurs et échanger sur des thématiques précises.

L'objectif est d'avoir un pilotage partagé de la coopérative et une meilleure diffusion de l'information entre le siège régional, ses groupes locaux et les membres des commissions afin d'alimenter les feuilles de route des groupes de travail et/ou le Conseil d'Administration en plus des réunions d'animation locale et de lien avec les coopérateurs organisées à l'initiative de chaque groupe local.

En 2018, pas d'Université d'Automne mais des temps de partage importants à destination des sociétaires : les 20 ans et un séminaire de rentrée.

Focus sur le séminaire de rentrée sous la forme d'une journée inter-groupes locaux

Ce séminaire a été organisé le 18 octobre 2018 avec les équipes d'animation de groupes locaux, les membres du GRAC aussi référents de commissions et l'équipe salariée de la coopérative autour de 2 temps thématiques :

- IÉS ces prochains mois ? « Partage de la ligne stratégique d'IÉS et Organisation » : Echanges sur la ligne stratégique et notre cadre global d'action / Feuilles de routes des commissions et priorités pour les territoires
- Dynamique territoriale : « Faire vivre IÉS sur les territoires : Pourquoi et Comment ? » avec une animation participative et collaborative par Culture & Libertés en collaboration avec 2iS autour de la vision partagée, l'animation des bénévoles, la communication interne et la visibilité locale

L'Assemblée générale a également poursuivi sa démarche d'animation participative à travers un quizz sur l'année et un temps convivial avec auberge la veille.

Ces temps à l'attention des sociétaires se poursuivront sous différents aspects et formats les années suivantes.

1.3.4 Les partenariats

↳ Partenariats financiers :

Les partenariats financiers sont globalement en maintien par rapport à l'année dernière.

9 collectivités territoriales (ou regroupements) sont présentes au capital d'IÉS : Commune d'Aureilhan, Conseil Régional Occitanie, Toulouse Métropole, Commune de Séméac, Sicoval, Communauté de Communes du Rabastinois, Mairie du Séquestre, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, l'association Pays Tolosan.

Globalement IÉS compte 74 personnes morales au capital.

L'apport des collectivités en capital et en fonctionnement, des fonds européens et de banques du territoire ou d'entreprises mécènes en fonctionnement mais aussi de fonds d'épargne salariale en capital sont des marqueurs importants pour la collecte d'IÉS et la diversification des partenariats, tout en nous permettant d'assurer un équilibre de notre budget de fonctionnement.

Par ailleurs, IÉS participe toujours à des fonds de revitalisation (apport des entreprises contributrices sous la forme d'un abondement de notre capital et d'un financement en frais de fonctionnement dans certains cas).

Liste des partenaires financiers pour le fonctionnement d'IÉS en 2018 (classement par ordre alphabétique) : Banque Populaire Occitane, Banque des Territoires (anciennement Caisse des Dépôts et Consignations), Crédit Coopératif, Direccte, Ecureuil et Solidarité (Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées), EDF Une Rivière Un Territoire, Europe via le FEDER, MAIF, Muretain, Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée, Sicoval, Toulouse Métropole.

De plus, au sein de la Commission Partenariats et relations extérieures, une recherche d'autres financements est activée en vue de prendre le relais de la subvention européenne (FEDER) qui est initialement prévue jusqu'en 2020, en particulier auprès de la Banque des Territoires et de fondations d'entreprises privées.

↳ **Partenariats opérationnels et de gouvernance**

Au-delà des partenariats financiers essentiels à l'équilibre économique d'IÉS, nous poursuivons des partenariats opérationnels, institutionnels et locaux par une participation technique à des dispositifs ou à la gouvernance.

L'objectif est de développer l'implantation locale d'IÉS et la logique de réseaux. Nous développons notamment les liens avec les autres acteurs de l'accompagnement à la création et au financement d'entreprises, les réseaux de l'économie solidaire et de la finance solidaire – mais pas seulement.

Quelques exemples traduisent ces partenariats (liste non exhaustive) :

- dispositifs : CATALIS, FISO régional, Plan Entreprendre Occitanie auprès de AD'OOO, Parcours ADRESS, l'incubateur Première BRIQUE, Alter'Veature ...
- fonds de revitalisation sur les territoires
- événements : ALTERNATIBA, Yess Académie, Salon de l'Entreprise, Impact Investing Day, Occitanie Invest ...
- liens avec les acteurs de la finance solidaire : FINANSOL, banques coopératives et locales
- partenariats avec les acteurs de l'accompagnement à la création, transmission, reprise d'entreprises en lien avec le Plan Entreprendre : consulaires, réseaux de bénévoles à la création d'entreprises, plateforme d'initiatives locales ...
- réseaux et Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) : CRESS Occitanie, Fédération des entreprises d'insertion, Imaginations Fertiles, Maison Commune de Rodez, MOUVES, Mouvement associatif, Périscope, PTCE Tarbes, Pôle REALIS, URSCOP, ...
- structures citoyennes et réseaux d'entrepreneurs : CODEV du SICOVAL, Club d'entrepreneurs du Muretain, cinémas culturels, Conseil des Entrepreneurs du Grand Rodez, CODEV de Toulouse Métropole, Collectif Alternatiba sur les territoires ...

Dans une logique de travail en réseau plus efficace, nous participons aux organes de décision de certains de nos partenaires, au même titre que certains d'entre eux siègent à notre Conseil d'Administration ou au Comité d'Engagement.

Ainsi, nous sommes membre des Conseils d'Administration ou autres organes de décision des structures suivantes :

- CBE du NET (Comité de Bassin d'Emploi du Nord-Est-Toulousain)
- CRESS Occitanie (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)
- Association de préfiguration du Pôle ESS de Tarbes Lourdes-Pyrénées
- CODEV du SICOVAL et de Toulouse Métropole

IÉS est également :

- membre du Comité des Engagements de France Active Occitanie - MPA
- membre du Comité Régional du Crédit Coopératif
- membre du Comité de sélection du FISO (Fonds d'innovation sociale)

- membre du Comité de Pilotage et du jury de sélection de CATALIS et Alter'Incub
- membre du Comité d'agrément REALIS
- membre du Comité Alter'Venture
- membre du Comité technique du Plan Entreprendre Occitanie

Par ailleurs, la Commission Partenariat et Relation Extérieures née fin 2017 a centré ses travaux sur une cartographie des acteurs-partenariats clés dans une logique de réseau et de maillage territorial en fonction de nos deux cibles : les potentiels coopérateurs et les porteurs de projets ou entreprises en recherche de financement.

L'action s'est ensuite centrée en priorité sur la recherche de nouveaux coopérateurs :

- en développant la diffusion des documents de communication élaborés par IÉS (flyers, IÉS Mag) dans des lieux ciblés et de passage ;
- en allant à la rencontre de collectifs citoyens par la tenue de stands ou de rencontres sur les territoires.

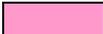
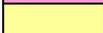
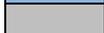
1.4 Les équipes de la coopérative et son organisation

1.4.1 Le Conseil d'Administration

Depuis l'Assemblée générale extraordinaire de juin 2015, les mandats des administrateurs et des censeurs sont d'une durée de 3 ans avec un renouvellement annuel par tiers.

Pour rappel, selon les règles de la SA, le nombre d'administrateurs est limité à 18 postes. IÉS a par ailleurs créé dans les statuts 9 postes de censeurs (membres du CA à part entière mais sans droit de vote).

Membres du CA après AG du 16 juin 2018	Échéance du mandat
BARTHE Nicole	AGO 2019
BAKIRI Nadia (Région Occitanie)	AGO 2019
BARUCH Claire (La Maison de l'Initiative)	AGO 2021
BAUDOIN André	AGO 2020
BASTIEN Jean	AGO 2021
BURETH Guillaume	AGO 2021
CUEFF Jean-Pierre	AGO 2019
DEHERLY Pierre (Directeur Délégué aux Finances)	AGO 2021
ESCANDE Béatrice	AGO 2020
GIRARD Catherine (VERTEX)	AGO 2021
DONDEYNE Bérénice (ADEPES)	AGO 2021
JOURDAIN Eric (PDG)	AGO 2019
LOZE Nicole (CBE du NET)	AGO 2020
MARCHAND Thierry (DGD à l'Instruction et à l'Accompagnement d'Entreprises)	AGO 2019
MERCIER Claire-Emmanuelle	AGO 2020
MIQUEL-BELAUD Nicole (Toulouse Métropole)	AGO 2021
RAMIS Jean-Michel	AGO 2019
SIMBILLE Dominique	AGO 2021
CENSEURS	
SICOVAL	AGO 2021
FAUCON Anne	AGO 2021
PUECH Valérie	AGO 2021
MARRE Dominique	AGO 2019

	Catégorie acteurs socio-économiques		Catégorie salariés
	Catégorie organismes financiers		Catégorie entreprises financées
	Catégorie collectivités territoriales		Catégorie bénéficiaires

Explication de la colonne « échéance des mandats » : les cellules grisées correspondent aux postes d'administrateurs ou de censeurs qui arriveront à leur échéance lors de notre prochaine assemblée générale. Par ailleurs, 1 poste supplémentaire d'administrateur est à pourvoir en raison de la démission anticipée d'un membre.

Lors de la prochaine assemblée générale, 7 postes d'administrateurs seront à pourvoir et 7 postes de censeurs seront ouverts.

A noter : l'absence de représentation de la catégorie « salariés » et « organismes financiers » au sein du CA.

1.4.2 L'équipe salariée

En 2018, IÉS compte 3 emplois salariés représentant 2,5 ETP (Jeanne BELLEVIN au poste d'Assistante Administrative / Mélanie BORDES au poste de Chargée de mission Instruction et Accompagnement qui a remplacé Françoise BERGER en janvier 2018 / Carine BLANC au poste de Directrice opérationnelle).

Entre février et juin 2018, IÉS a bénéficié de l'apport de Gaëlle AUPY dans le cadre d'un stage de Master 2 « Nouvelle Economie Sociale » de la faculté Jean Jaures sur la mission suivante : « appui à l'organisation des 20 ans d'IÉS et au développement des travaux de la coopérative sur les partenariats et la communication.

2018 a été une année particulière en termes d'organisation de l'équipe salariée avec un congés maternité (poste de chargé de mission) et une disponibilité dans le cadre d'un projet humanitaire (poste de direction opérationnelle).

Dans ce contexte, Françoise Berger a repris le poste de chargée de mission I&A de fin août 2018 au 31 mars 2019 qu'elle avait occupé de décembre 2016 à février 2018. Ce choix a permis d'assurer une continuité de service sans avoir à reformer une personne sur ce poste.

Pour ce qui concerne le remplacement de Carine Blanc du 1/11/2018 au 1/05/2019, il a été décidé de répartir certaines de ses missions à travers un recrutement temporaires et sur différentes personnes :

- l'embauche en CDD pour 6 mois de Valérie Puech au poste de chef de projet animation et développement des territoires avec pour missions principales l'aide au développement local et à la vie des territoires et l'aide à l'amélioration de la visibilité d'IÉS sur les territoires.
- la prise en main de certains dossiers financiers et de représentation par certains bénévoles, en particulier les membres du GRAC ;
- la concomitance avec l'externalisation de la comptabilité auprès de la société SOCEECO a facilité grandement la gestion comptable ;
- les salariées en poste ont par ailleurs assuré un rôle de coordination en répartissant les tâches au fur et à mesure entre elles ou en lien avec les bénévoles et principalement le GRAC

Toutes ces mesures ont permis de passer sereinement cette période un peu particulière.

Indépendamment du contexte décrit ci-dessus, l'enjeu est toujours l'obtention de suffisamment de ressources par des financements externes ou l'augmentation de notre capacité d'autofinancement afin de pérenniser l'équipe salariée et de maintenir les moyens de fonctionnement à un niveau suffisant pour accompagner le développement de la coopérative.

1.4.3 Les coopér'acteurs (bénévoles de la coopérative)

L'animation du réseau de bénévoles et la recherche de bénévoles actifs est un axe permanent des groupes locaux et une des composantes de l'éco système d'IÉS sur le territoire.

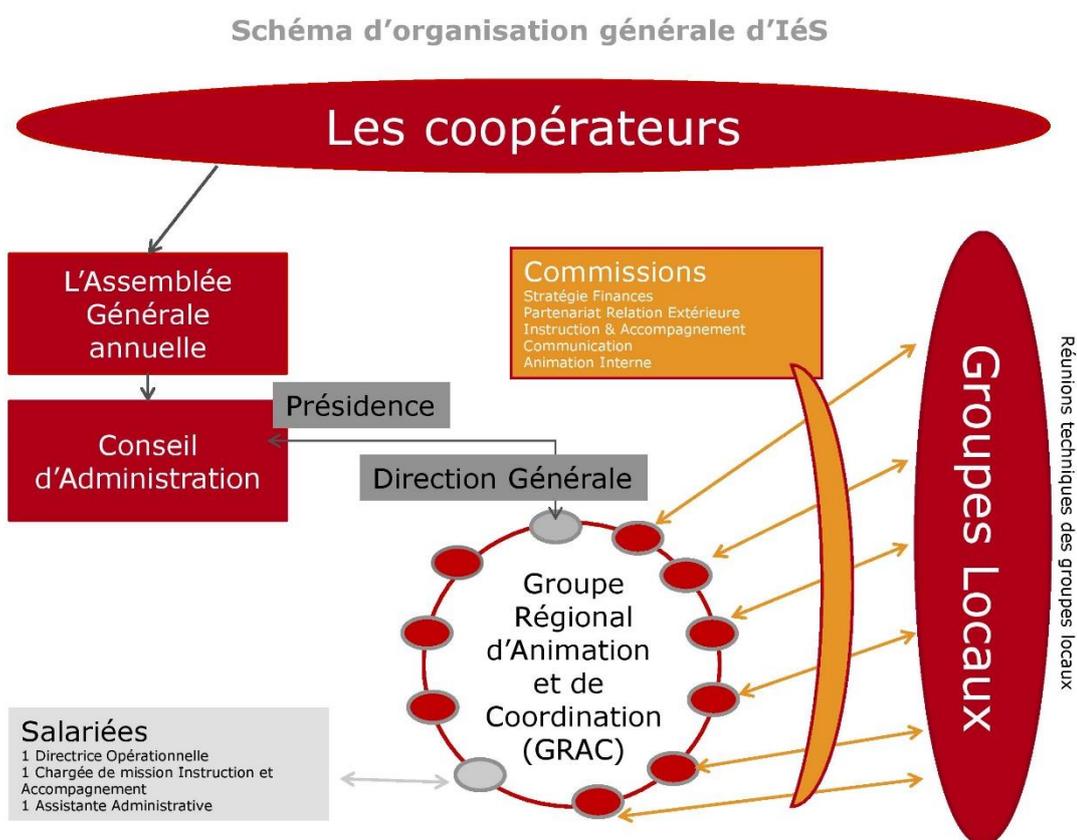
La participation par des citoyens à l'économie de proximité est un des piliers sur lesquels reposent IéS. Par son action ancrée sur les territoires, le développement de formations, la possibilité pour les épargnants de s'impliquer dans la vie de la coopérative, IéS a une action pédagogique autour des questions économiques et de l'impact des citoyens dans l'activité économique sur les territoires.

Symbole du caractère citoyen et participatif d'IéS, l'implication des sociétaires dans les actions d'IéS est au cœur de notre démarche.

Sur les 984 coopératrices et coopérateurs personnes physiques comptabilisées au 31 décembre 2018, plus de 100 sont identifiés comme bénévoles actifs.

Cette participation permet la mobilisation d'un réseau qui représentent un capital d'expériences et de compétences complémentaires.

Le schéma d'organisation générale d'IéS ci-dessous est la traduction de la participation des sociétaires dans la coopérative :



1.5 La collecte de l'épargne

La collecte nette de l'épargne en 2018 se monte à **23 104 €**.

33 nouveaux coopérateurs ont rejoint IéS en 2018 : **29 citoyens**, et de **4 personnes morales**.

Le capital collecté atteint donc **1 818 528 €** au 31/12/2018, répartis entre **989** sociétaires (915 citoyens et 74 personnes morales).

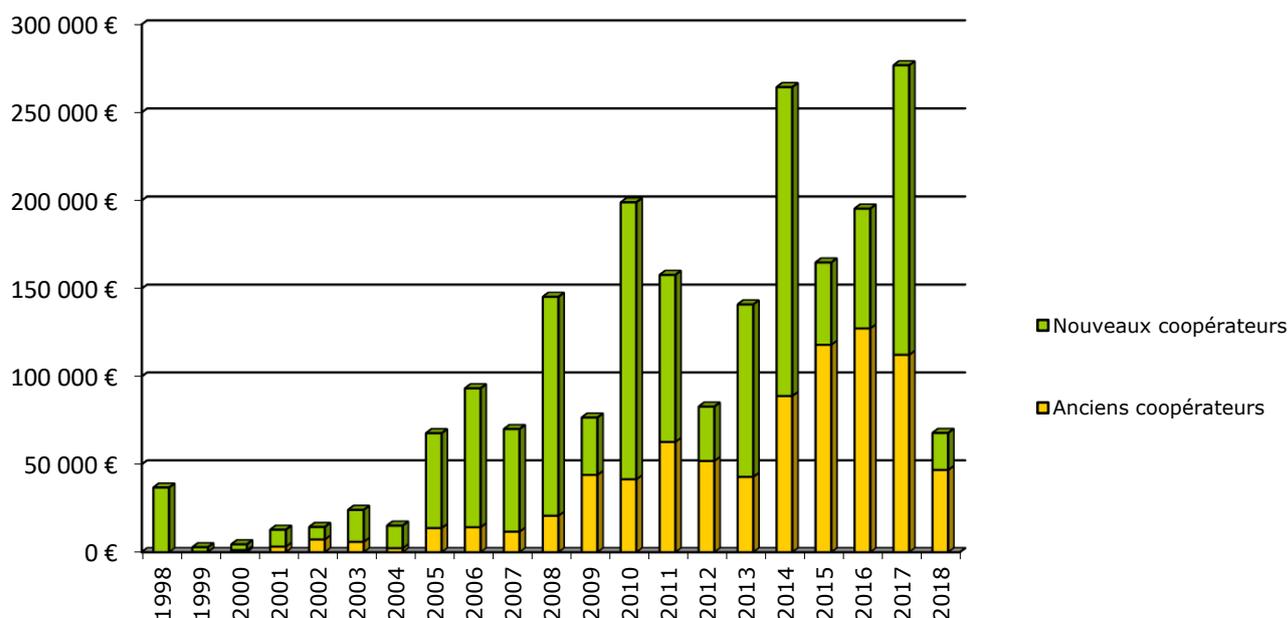
2018	Nombre de parts sociales	Montant	Evolution 2017/2018	Part relative	Chiffres 2017
Nouveaux coopérateurs-rices	277	21 052 €	-87%	31%	59%

+ Anciens coopérateurs-rices	616	46 816 €	-58%	69%	41%
= Total collecte brute	893	67 868 €	-75%	100%	100%
- Remboursement de parts sociales	549	41 724 €	+490%		
= Total collecte nette	304	23 104 €	-91%		

Les remboursements de parts sociales sur l'année représentent 67% de la collecte brute annuelle soit une très forte augmentation due à un niveau de collecte faible sur l'année et à un montant très faible de remboursements en 2017 (2,5% en 2017 et 51% en 2016).

Au-delà d'un niveau de collecte faible et d'un niveau de remboursement des parts sociales qui reste non négligeable, comme en 2015 et 2016 et contrairement à 2017, on retrouve en 2018 une proportion plus importante de souscription par les anciens sociétaires que par des nouveaux.

Évolution de la collecte brute annuelle



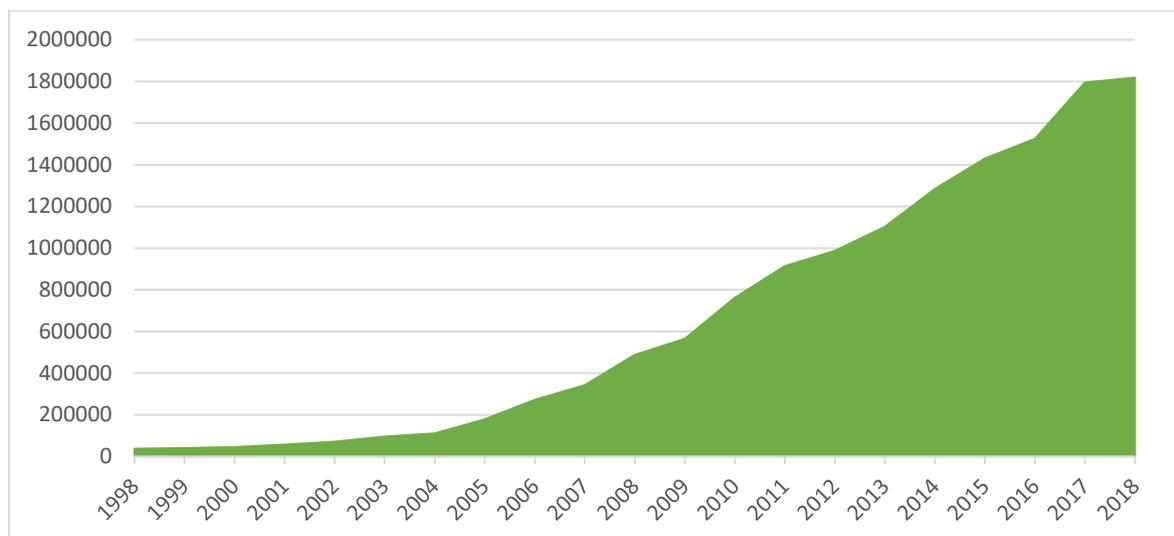
33 nouveaux sociétaires (62%) et 20 anciens sociétaires ont contribué à la collecte brute de l'année mais les montants souscrits par les nouveaux coopérateurs sont moins importants que ceux souscrits par les anciens coopérateurs (69%).

Le ticket moyen de souscription d'un nouveau sociétaire est de 638 € (4 328 € en 2017 et 1 097 € en 2016) et les anciens sociétaires ont souscrit en moyenne 2 340 € (2 956 € en 2017 et 2 600 € en 2016).

Au total, 53 coopérateurs (-30%) ont souscrit de nouvelles parts sociales en 2018 pour un montant de 67 868 € soit un montant moyen de 1 280 € (-65% par rapport à 2017 mais dans les proportions de 2016).

La dynamique de collecte a été marquée par 3 phénomènes qui ont tous impactés le niveau de collecte réalisé : nombre plus limité de souscripteurs, réduction du ticket moyen de souscription et un niveau de remboursement de parts plus important.

Evolution du capital – Au 31 décembre 2018 : 1 818 528 €



Répartition du capital

↳ Répartition par catégories de coopérateurs

	Nombres de coopérateurs	Nombres de parts	% du capital détenu
Personnes physiques (dont salariés)	915	20 243	84,7%
Acteurs socio-économiques	44	1 150	4,8%
Entreprises financées	10	43	0,2%
Organismes financiers	11	1 084	4,5%
Collectivités territoriales	9	1 408	5,8%
Total	989	23 928	100%

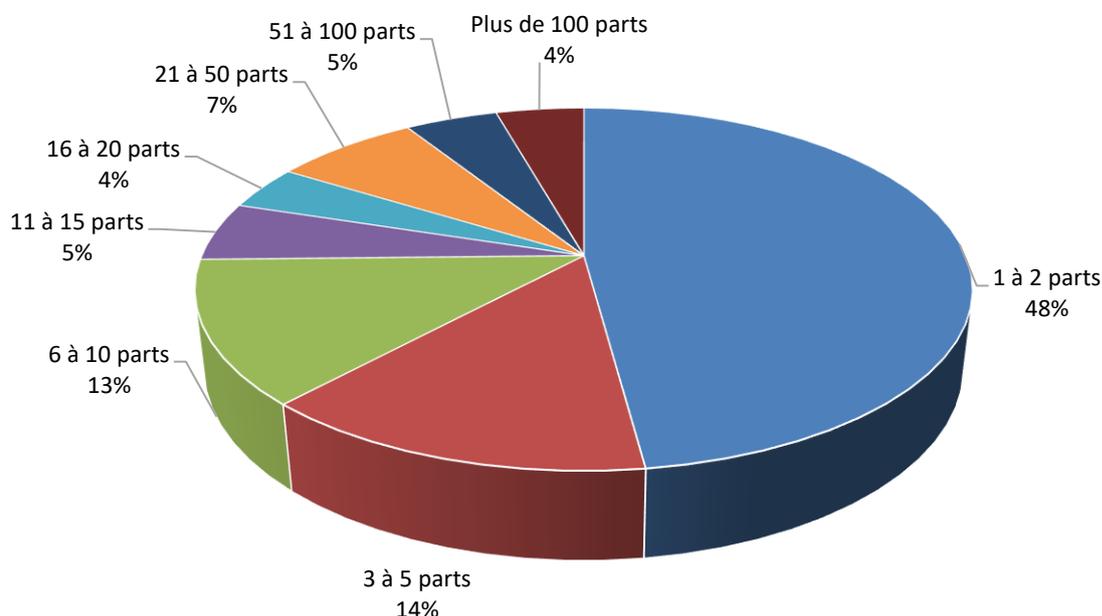
1 personne morale est sortie en 2018 : la CIGALES Perspectives qui a arrêté son activité en 2018 mais elle a procédé à une cession de part de gré à gré avec un sociétaire personne physique impliquant une absence de pertes de capital pour IÉS.

↳ Répartition par nombre de parts (uniquement personnes physiques)

	Nombre de coopérateurs	% des coopérateurs	% du capital total
1 ou 2 parts (< ou = 152 €)	438	48%	3%
de 3 à 5 parts (< ou = 380 €)	128	14%	3%
de 6 à 10 parts (< ou = 7 600 €)	117	13%	5%
de 11 à 15 parts	48	5%	3%
de 16 à 20 parts	36	4%	4%
de 21 à 50 parts	66	7%	11%
de 51 à 100 parts	42	5%	16%

plus de 100 parts	40	4%	55%
Total	915	100%	100%

Répartition par nombre de parts au 31/12/2018 (personnes physiques)



Répartition et évolution

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Collecte annuelle nette	115 672 €	181 944 €	145 616 €	95 304 €	269 724 €	23 104 €
dont personnes physiques	113 164 €	175 408 €	133 760 €	83 876 €	256 196 €	22 800 €
dont personnes morales	2 508 €	6 536 €	11 856 €	11 628 €	13 528 €	304 €
Capital cumulé en fin d'année	1 102 912 €	1 284 780 €	1 430 396 €	1 525 700 €	1 795 424 €	1 818 528 €
Croissance capital	12 %	16 %	11 %	7 %	18 %	1 %
Nombre de sociétaires en fin d'année	756	825	881	936	966	989
Croissance nombre de sociétaires	7%	9%	7%	6%	3%	2%

98% de la collecte annuelle provient de personnes physiques (95% en 2017 et 88 % en 2016) ce qui confirme que la dynamique de sociétariat est largement portée par les personnes physiques.

Conclusion :

La collecte marque :

- une forte **diminution du niveau de collecte brute (-75%) encore plus significative en terme la collecte nette (-91%)** par rapport à 2017 mais un solde qui reste tout de même positif
- un nombre identique de nouveaux coopérateurs par rapport aux niveaux connus en 2017 traduisant un **élargissement continue du cercle de coopérateurs** mais en phase

de stabilisation par rapport aux années précédentes (autant de nouveaux coopérateurs que d'anciens coopérateurs qui ont pris des parts sur l'année)

- des **montants souscrits en moyenne moins importants qu'en 2017 mais au niveau de 2016** avec une dynamique de collecte portée principalement par les anciens sociétaires des montants de nouvelles souscriptions

- une **collecte caractérisée par son ancrage régional** (86% des sociétaires ayant souscrits dans l'année sont domiciliés en Occitanie représentant 62% de la collecte brute annuelle) **et principalement centrée sur les territoires d'implantation des groupes locaux** qui montre la dimension locale d'IéS et l'importance de l'ancrage local dans l'acte de souscrire (76% des sociétaires - 55% de la collecte brute annuelle)

- des **demandes de remboursements de parts plus importantes qu'en 2017 mais maîtrisées** ce qui permet de ne pas trop ralentir l'augmentation de capital

Comme en 2013 avec le lancement d'un premier appel à souscription et en 2017 à travers la mise en œuvre d'un « plan d'action COLLECTE », IéS devra mener en 2019 une action pour favoriser la collecte auprès de personnes physiques (fidélisation des anciens sociétaires et promotion auprès de nouveaux sociétaires) et de personnes morales (fonds solidaires, fondations ...)

1.6 Financement des entreprises :

1.6.1 Entreprises financées en 2018

Dans ce paragraphe, nous avons souhaité parler des entreprises financées sur l'année 2018 (engagements financiers effectivement versés au 31 décembre 2018) pour plus de cohérence avec les comptes présentés en Assemblée Générale.

Ainsi, les engagements de 2018 concrétisés en 2019, vous seront détaillés dans le rapport de gestion 2019.

Cette année on peut constater une légère baisse de l'investissement financier, mais qui est compensée par une nette augmentation du total engagé (+ 85%). En effet, 6 projets acceptés et votés en Comité d'engagement n'ont pas été signés avant le 31 décembre 2018 et sont donc reportés en 2019 (voir paragraphe 1.3.2 ci-dessus).

Sur les 11 financements concrétisés en 2018, 5 dossiers ont été signés en moins de 2 mois, 2 dossiers en 3 mois, 4 dossiers en 5 ou 6 mois (3 mois en moyenne).

De plus, l'ouverture des financements aux associations, EURL et SASU décidée par IéS en octobre 2017 devrait permettre de voir traiter rapidement de nouveaux dossiers non éligibles auparavant.

Les niveaux d'engagements et d'investissements financiers connus en 2018 ne s'expliquent pas par un nombre de projets accueillis plus ou moins importants. Nous l'expliquons au travers de différentes raisons telles que : la « maturité » des projets et l'équilibre des plans de financement, la complexité de certains tours de table financiers impliquant des délais longs avant réalisation, la difficulté pour les projets qui dépendent d'une recherche de local, la limitation de notre niveau de risque porté lors des financements, l'accès de certains projets à des financements autres que les nôtres et l'arrêt à leur initiative de l'instruction...

213 600 € ont été versés dans 11 entreprises, dont 1 engagement réalisé en 2017 qui a été concrétisé en 2018.

Les investissements réalisés sont répartis comme suit (classement par ordre alphabétique) :

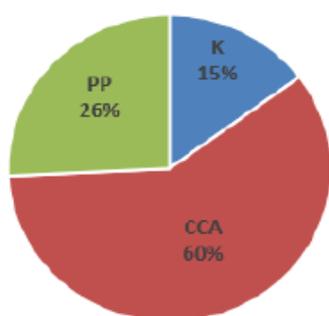
Entreprise	Apport en Capital	CCA / Prêts Participatifs	Titres Participatifs	Montant total	Type d'activité	Lieu	Nombre d'emplois	Statut	Phase de l'entreprise
ALLO BERNARD	7 000	13 000		20 000	Services de proximité aux particuliers et entreprises type conciergerie	31	12	SCIC	Création

ANACHARSIS		10 000		10 000	Edition de livres	31	2	SCIC	Développement
AUTHENTIC MATERIAL		40 000*		40 000	Transformation de déchets de matières en matériaux à forte valeur ajoutée	31	7	SAS	Création
(LA) BOUSSOLE	3 000	17 000		20 000	Brasserie	09	3	SCOP	Création
CAP'ECO	100	15 000*		15 100	Co working culinaire	31	1	SCOP	Développement
CATENER	4 000	12 000		16 000	Production et gestion d'énergies renouvelables	66	1	SCIC	Création
FIERS DE LETTRES	750	9 250		10 000	Librairie thématique autour de l'ESS, l'écologie et le développement durable	34	1	SAS	Création
(UN) GOUT D'ILLUSION	5 000	25 000		30 000	Services dans le secteur de la culture et de la création	34	15	SCIC	Développement
(DU) GOUT DU SENS ET DES HOMMES-MINJAT !	8 000	22 000		30 000	Magasin d'alimentation (produits locaux), restaurant, traiteur	31	9	SAS	Création
JUMP AROUND	1 000	19 000		20 000	Complexe multisports	65	2	SAS	Création
PLUME DU CAUSSE	2 500			2 500	Abattoir de volailles	46	6	SCIC	Création
Totaux	31 350	182 250		213 600			59		

* prêts participatifs

Les outils financiers investis par Iés en 2018 sont, par rapport à 2017, plus équilibrés dans leur répartition par type d'outil, avec une forte dominante du CCA :

- En capital : -28% par rapport à 2017
- En Prêt Participatif : -19% par rapport à 2017
- En CCA : 5 fois plus par rapport à 2017
- Pas de financement en Titres Participatifs ou en fonds propres tels que les ABSA ou obligations convertibles en 2018



Par type de financement :

Les CCA représentent la majorité des financements versés. En 2017, ce sont les Titres Participatifs et les Prêts Participatifs qui étaient prépondérants.

Les investissements réalisés en 2017 et 2018 sont comparables aux niveaux connus en 2015 à la fois en montant et à la fois en nombre d'entreprises. L'année 2016 a connu quant à elle une activité exceptionnelle.

L'activité de financement des entreprises d'Iés se stabilise depuis 2015 avec des ordres de grandeur similaires et une moyenne de versements autour de 250 K€.

Il faut noter que le financement de 2018 comporte des concrétisations de financements engagés fin 2017 représentant seulement 1% du montant total investi en 2018 (2 500 €).

Sur l'ensemble des financements 2018, le ticket moyen d'intervention de 19 400 € est en baisse (-16%) par rapport à 2017 et du même ordre de grandeur qu'en 2016. Ceci s'explique en particulier par des montants d'investissements peu élevés même dans les entreprises en développement et les entreprises dites « start-up », soit du fait de la prudence du Comité d'Engagement d'IéS soit du fait de la demande du porteur de projet.

Tous les projets financés en 2018 ont bénéficié de la « Garantie BPI Fonds Propres » et le risque net moyen par investissement est de 6 827 €, en baisse de 26% par rapport à 2017.

Ce chiffre global reste donc en cohérence avec la stratégie d'investissement définie par le Conseil d'Administration de la SCIC depuis 2015 notamment en termes de risque net par projet. On peut aussi noter que le niveau moyen de garantie des investissements réalisés en 2018 est de 65% (63% en 2017 et 54% en 2016).

Globalement, les investissements réalisés en 2018 respectent les règles définies par la stratégie d'investissement puisque seulement 3 projets engagés en 2018 ont fait l'objet de dérogation avec un risque net d'investissement supérieur à la limite définie dans la stratégie d'investissement mais sur ces 3 projets seulement 2 ont été finalement concrétisés par un versement. Par ailleurs, 2 entreprises ont des activités dans des secteurs jugés comme risqués par IéS (tiers-lieux et restauration) et 1 entreprise a des liens de dépendance avec une autre. Enfin, 1 entreprise est considérée comme une start-up d'après la définition d'IéS.

Parmi les 11 investissements concrétisés en 2018, on compte :

- 8 entreprises en créations (moins de 3 ans) ;
- 1 refinancement dans une entreprise en phase de développement ;
- 2 financements dans une entreprise en phase de développement.

Par ailleurs, 2 entreprises sont portées par des femmes dirigeantes, 9 par des hommes.

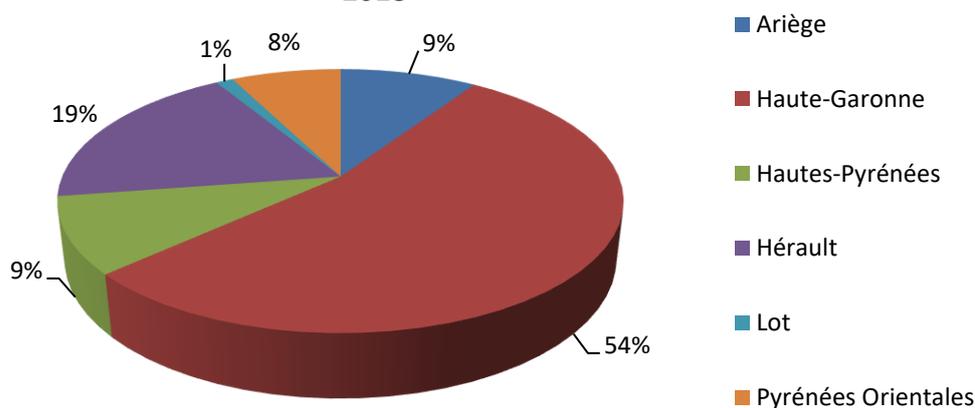
Le développement des groupes locaux se poursuit mais on constate que seulement la moitié des départements sont représentés parmi les entreprises financées.

De plus, 45% des projets financés et 54% des montants investis en 2018 sont en Haute-Garonne (pour 58% en 2017 et 45% en 2016).

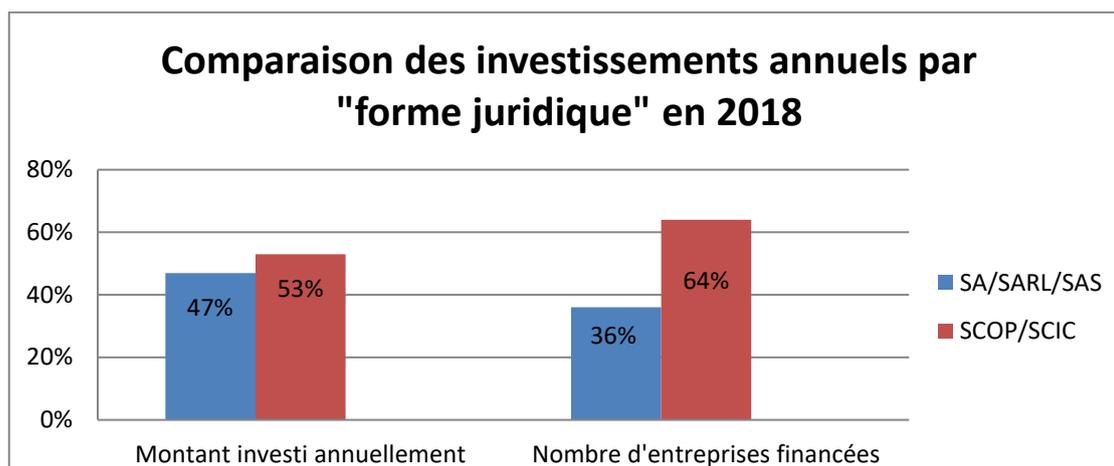
On note également une poursuite du développement à l'Est de la Région avec une progression en 2018 (3 projets pour 26% du total investi) grâce au renforcement du groupe local des coopérateurs.

La répartition territoriale des investissements en montant est reprise dans le graphique ci-dessous :

Répartition territoriale des investissements annuels en montant en 2018



La répartition des investissements entre SCOP/SCIC, SARL/SA/SAS et association s'établit comme suit en 2018 :



La répartition entre les diverses formes juridiques en 2018 reste similaire aux années précédentes avec une majorité de coopérative (80% en 2017 et 67% en 2016) mais avec un rééquilibrage en termes de montants octroyés (78% en 2017 et 67% en 2016). IÉS n'a pas financé d'association en 2018.

La taille moyenne des entreprises financées, mesurée par le nombre d'emplois créés ou maintenus en 2018, retrouve le niveau habituel (après un pic en 2017 de 15 emplois en moyenne) avec un niveau d'emploi moyen par entreprise financée d'un peu plus de 5 emplois.

Sur les 11 entreprises financées en 2018 :

- 6 entreprises ont moins de 5 emplois,
- 3 entreprises ont entre 5 et 9 emplois,
- 2 entreprises ont entre 10 et 15 emplois.

Le désinvestissement :

Au cours de l'exercice 2018, IÉS a cédé des participations dans 1 entreprise : la SARL GOURMIE'S pour un investissement au capital de 8 000€.

Par ailleurs, une entreprise a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en 2018 : DYOPTA SCOP.

Plus d'informations dans le paragraphe 1.6.2.

Conclusion :

En 2018, les montants versés et le nombre d'entreprises financées montrent :

- Un niveau habituel et satisfaisant, conforme à la stratégie d'investissement ;
- un **engagement financier annuel en nette progression (+85%) mais un investissement annuel tout de même quasi constant (-8%)** à cause d'un nombre important de dossiers engagés en fin d'année et à concrétiser en 2019 ;
- un seul financement de plus de 30 K€ (en prêt Participatif) qui traduit une certaine prudence du comité d'engagement et un niveau de demande relativement faible de la part des entreprises (plan de financement complété par d'autres sources internes ou externes) ;
- un faible nombre de refinancements (1 entreprise) **et plus de nouvelles entreprises ;**
- une proportion d'investissement dans les entreprises en création (-de 3 ans) plus important que dans les entreprises en développement (72% en création) qui est à nuancer au regard des engagements de l'année (environ 50/50) ;

La décomposition des investissements 2018 est en cohérence avec la stratégie d'investissement adoptée par IÉS afin de conserver l'équilibre du modèle économique de la SCIC.

1.6.2 Situation financière des entreprises accompagnées

Nous avons été amenés à constituer de nouvelles provisions en 2018 dans 8 nouvelles entreprises et des compléments de provisions dans 4 entreprises, pour un montant total net de dotations aux provisions de 51 479,14 € (montant net = montant déduit des garanties).

Pour la troisième année consécutive, des reprises sur provisions ont été réalisées en 2018 dans 2 entreprises pour un montant net de 4 635 € (dans un cas elles correspondent à des remboursements partiels de CCA perçus en 2018 qui étaient auparavant provisionnés, et dans l'autre cas à une reprise totale pour redressement de la situation de l'entreprise). Par ailleurs, une reprise totale sur provision a été faite dans le cadre d'une cession de part pour 10 000 € (voir ci-dessous).

Nous comptons au total 29 entreprises en portefeuille actuellement provisionnées. Elles représentent un peu plus de 17% de l'encours.

NB : il est à préciser que pour la constitution des provisions, chaque cas d'entreprise est particulier et s'analyse de manière micro-économique sur la base des derniers comptes connus, des tendances constatées, du contexte de l'entreprise et des perspectives de développement à court et moyen terme (éléments obtenus par les données financières et lors des rendez-vous d'accompagnement).

Certaines sont considérées comme en situation critique alors que d'autres présentent des perspectives encourageantes mais non suffisantes pour se traduire dans leurs comptes annuels et ne pas provisionner cette année.

Pour rappel : le choix du Conseil d'Administration est de ne pas donner le détail des provisions dans le rapport de gestion car une telle publication pourrait porter préjudice aux entreprises concernées qui mènent des actions de relance.

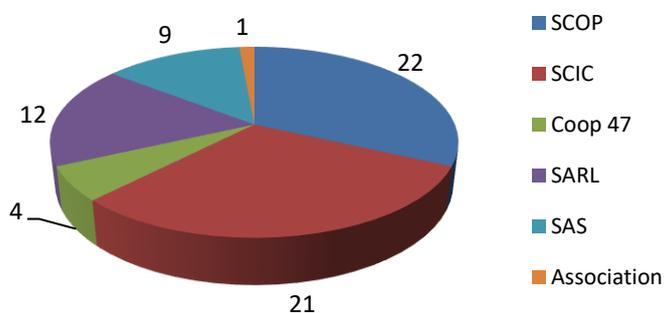
Par ailleurs, des provisions antérieures sont passées en pertes (opération neutre pour les comptes) dans 1 entreprise sortie du portefeuille (Dyopta).

D'autres part, nous avons réalisé une cession de parts dans l'entreprise Gourmie's à la valeur nominale dont une partie immobilisée dans le cadre du rachat de l'entreprise (réserve de garantie valable 3 ans).

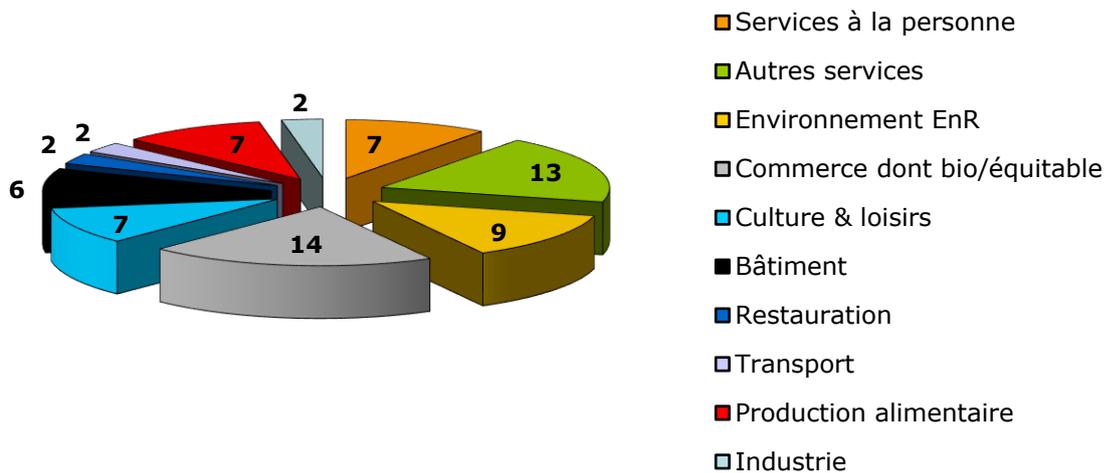
1.6.3 Typologie du portefeuille d'entreprises

A fin 2018, IéS finance et accompagne 69 entreprises portant environ 883 emplois.

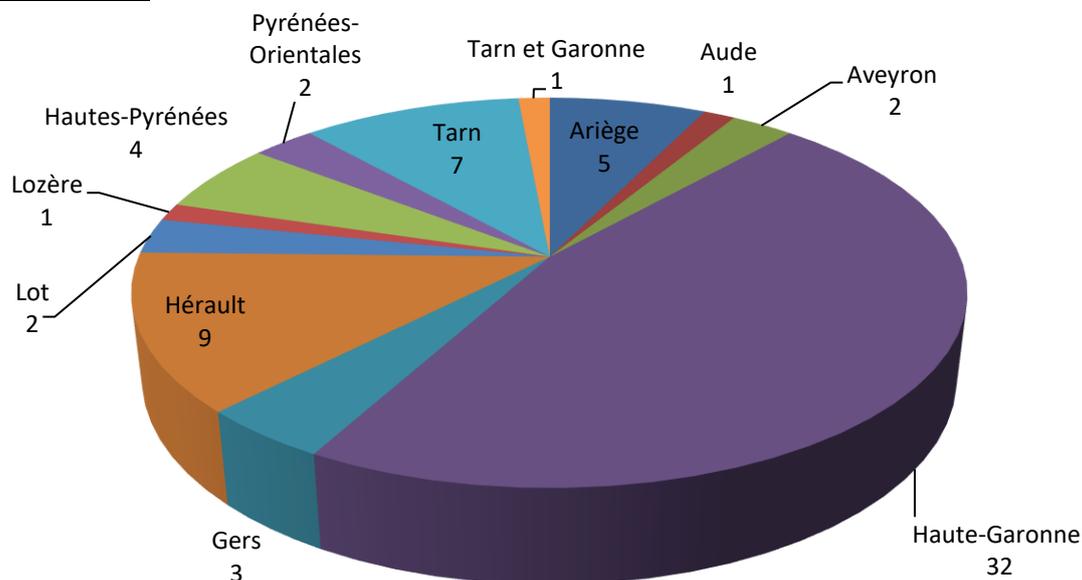
Statut juridique :



Type d'activité :



Département



1.7 Les objectifs pour 2019

2019 verra la continuation des actions dans le cadre de sa stratégie à savoir :

- le développement de la collecte qui sera une action prioritaire et se traduira par les dynamiques de partenariats et de relations extérieures appuyées par une Commission dédiée et un travail de communication auprès du grand public autour de l'objectif d'accroissement de l'épargne.
- la collecte de fonds auprès de nouveaux acteurs tels que les fonds d'épargne salariale solidaire ou fonds d'investissement sera recherchée.
- la prospective avec les financeurs solidaires se poursuivra et sa participation dans les dispositifs de développement économique en lien avec les collectivités locales et notamment avec les communautés de communes sera à développer.
- la poursuite des travaux autour de la consolidation du modèle économique par la recherche de financement du fonctionnement par des fonds privés et la mise en place de financements européens.
- la déclinaison territoriale d'IÉS dans l'est de la Région Occitanie autour des bassins d'activités de Montpellier et Perpignan.
- l'ancrage local dans les territoires où l'activité est plus diffuse dans le département de l'Aude en particulier.

2 EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

2.1 Examen des comptes

Les comptes annuels vous sont présentés en détail en annexe. Ils sont présentés à l'identique des années passées, selon les mêmes règles et méthodes. Ils sont soumis à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au bilan, nous noterons deux points particuliers, comme en 2017 :

- **l'augmentation de notre capital** qui passe de 1 795 424 € en 2017 à 1 818 528 € au 31 décembre 2018, compte tenu de la variabilité de notre capital social et de la croissance continue du niveau de collecte nette
- **l'augmentation de nos fonds propres** qui passent de 1 834 251 € à 1 875 350 €, soit 2% d'augmentation.

La participation à des fonds de revitalisation contribue à la consolidation de nos fonds propres. En 2018, il s'agit de la participation au Fond Mutualité de Revitalisation de Haute- Garonne soit 25 200 € pour la partie investissement (subvention d'investissement retraitée au compte quote-part des subventions d'investissement reversées au résultat).

Le total de nos participations en capital dans les 69 sociétés accompagnées actuellement dans nos comptes s'élève à 251 244 €, les prêts en compte courant et titres participatifs s'élèvent à 711 990 € et on compte 9 900 € de ABSA comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement soit un capital total de 973 134 €, qui représente une progression de l'encours par rapport à 2017 (897 351 €).

La répartition de l'encours dans les entreprises est la suivante : 27% en capital / 28% en titres participatifs / 45% en prêts en compte courant ou participatifs. On constate par rapport à 2017, une augmentation des prêts en compte courant ou participatifs au détriment des titres participatifs qui représentaient 32%.

Le total de l'actif passe de 1 915 079 € à 1 959 464 €, soit une augmentation de 2,32%.

Compte tenu de notre activité consistant en des prises de participation dans des sociétés en création, en développement ou reprise, le chiffre d'affaires n'a pas de signification particulière. Il faut toutefois noter sa stabilité permise par le financement de nouveaux dossiers (impact des frais de dossiers) et la réalisation des prestations de services annexes.

Détail des ressources :

- Conseil Régional Occitanie : 60 000 €
- Sicoval : 6 000 €
- Toulouse Métropole : 13 000 €
- Tarbes Lourdes Pyrénées : 3 000 €
- Muretain Agglo : 2 000 €

- FEDER : 25 000 € (solde 50%)

- Mécénat EDF Une Rivière Un Territoire : 4 500 €
- Mécénat pour organisation événements : 7 500 €

- Fonds Mutualisé de Revitalisation de la Haute-Garonne (partie fonctionnement) : 6 300 €

- Frais de dossier dont la facturation des frais liés à la garantie : 16 155 €
- Prestations de service : 1 215,82 €
- Boni de liquidation de l'association IéS-LR : 6 017,52 € (dissolution de l'association suite à intégration complète des activités en ex-Languedoc-Roussillon dans la SCIC IéS et présence sur l'ensemble de l'Occitanie)

Commentaire : le FEDER était une nouveauté en 2017 qui se retrouve dans les comptes à hauteur de 25 000 € correspondant au solde de 50% à comptabiliser (50 000 € validé par la Région et formalisé après la clôture des comptes 2017 où par précaution et sur avis du Conseil d'Administration, il a été décidé de comptabiliser en 2017 50% de cette somme).

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice, avant impôt sur les sociétés, avec un **déficit de 16 534 €.**

- Produits des comptes courants d'associés et titres participatifs : 39 727.65 € (soit une diminution de 2,45% par rapport à 2017)
- Produits des participations dans les entreprises (dividendes ou intérêts aux parts) : 3 415.99 €

On remarque un bon taux de remboursement du CCA et des titres participatifs (plus de 85%). Ces éléments montrent une stabilité du portefeuille des entreprises financées et les impacts positifs des travaux de la Commission Stratégie & Finances mis en place depuis plusieurs années.

Placements au 31 décembre 2018 :

Organisme financier	Nature du placement	Montant
Crédit Coopératif	FCP Confiance Solidaire	44 563
Crédit Coopératif	Choix solidaire	29 921
Caisse d'Epargne	Comptes à Terme Captio	8 000
Crédit Coopératif	ECOFI 2019	60 000
Crédit Coopératif	Ecofi Allocation Garantie (échéance 2019)	80 088
Crédit Coopératif	Ecofi Optim 21	45 823
Banque Populaire Occitane	Compte à terme Fidelis	140 000

Depuis 2016, IÉS a également un compte excédent professionnel à la Caisse d'Epargne correspondant à un compte rémunéré 100% flexible et liquide pour les excédents de trésorerie disponibles à court terme. Au 31 décembre 2018, le solde du compte excédent était de 20 320.22 €.

Par ailleurs, IÉS détient des « Parts sociales catégorie B » au Crédit Coopératif pour un montant de 74 999,50 €.

En 2017, les revenus des placements effectivement perçus d'un montant de 4 273,81 € sont en diminution par rapport aux niveaux constatés en 2017 (11 654 €) mais au niveau de 2016 notamment en raison d'un faible nombre de placements arrivés à échéances en 2018. On notera que les intérêts courus à recevoir au 31 décembre 2018 pour les placements en cours sont de 16 369,37 €.

↪ **Informations délais de paiement des fournisseurs et des clients**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice 2018, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 14 791,71 € et se décompose comme suit :

- 70 % de factures payables comptant,
- 30 % de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture

En 2017, la dette fournisseurs s'élevait à 12 201.93 € et se répartissait en 70% de factures payables comptant, 30% à 30 jours.

↪ **Activité en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons qu'IÉS n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2.2 Propositions d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés font apparaître un **bénéfice de 17 994,60 €**.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice aux réserves légales et statutaires.

2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément à la législation en vigueur, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices d'IéS est annexé au présent rapport.

3 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue et qu'aucune convention antérieurement autorisée ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

4 ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société ou association par chacun des mandataires sociaux.

La Maison de l'Initiative, représentée par Claire BARUCH

En tant que personne physique :

- Associée de la SCOP La Maison de l'Initiative
- Administratrice de l'association "Faire Face"

André BARRAU

Néant

Nicole BARTHE

- Conseillère municipale à Quint-Fonsegrives
- Conseillère à l'association ARSEC

Conseil Régional Occitanie, représenté par Nadia BAKIRI

Néant

Jean-Pierre CAU

Néant

Jean-Pierre CUEFF

Néant

Pierre DEHERLY

- Président de l'association L'Habitat Solidaire 31

Béatrice ESCANDE

Néant

MES (ex : ADEPES), représentée par Bérénice DONDEYNE

- Administratrice de l'association MES

Éric JOURDAIN

- Président de l'association Loisirs, animation et développement d'Estantens
- Vice-président de l'association Le bathyscaphe – Muret (31)
- Trésorier adjoint de l'association Vive le Cinéma – Muret (31)
- Secrétaire de l'association de gym volontaire -Muret (31)

Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain, représenté par Nicole LOOZE

- Présidente du Comité de Bassin de l'Emploi du Nord Est Toulousain (31)

Thierry MARCHAND

Adjoint au Maire dans la municipalité de Sainte Foy d'Aigrefeuille

Claire-Emmanuelle MERCIER

- Présidente de l'association L'Académie de Dessin – Tarbes (65)
- Présidente de l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) – Odos (65)
- Administratrice de l'association Un jardin Une Ruche – Mascaras (65)
- Associée de la SAS ATESyn – Montgailhard (09)

Toulouse Métropole représentée par Nicole MIQUEL-BELAUD

Néant

Jean-Michel RAMIS

- Administrateur de l'association Ranomamy

Vertex, représentée par Catherine GIRARD

En tant que personne physique :

- Gérante associée de la SCIC Vertex

4.2 Nomination et renouvellement des administrateurs

Nous vous informons qu'arrivent à expiration lors de la présente Assemblée, les mandats de 6 administrateurs.

Nous vous proposons de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, 1 siège est disponible suite à la démission d'un membre du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir du mandat concerné soit une durée de 2 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Ainsi, 7 sièges sont disponibles lors de cette Assemblée Générale.

Fonctionnement proposé pour le vote :

Le vote sera réalisé à bulletin secret selon les modalités suivantes :

- chaque associé déposera dans l'urne de vote la liste complète des candidats dont il aura rayé les noms de ceux qu'il souhaite écarter,
- puis, il sera procédé au vote d'une nouvelle résolution proposant la nomination des candidats ayant recueilli le plus de suffrage dans la limite des postes disponibles
- le 7^{ème} candidat élu sera nommé en remplacement de l'administrateur démissionnaire pour la durée restant à courir de son mandat

4.3 Nomination de nouveaux censeurs

Un mandat de censeur arrive à expiration et un mandat est à renouveler suite à une démission en cours d'année pour cause d'indisponibilité.

5 postes supplémentaires restent à pourvoir conformément au maximum statutaire lors de la présente Assemblée.

Ainsi, 7 sièges de censeurs sont disponibles lors de cette Assemblée Générale.

5 RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes vous présentera ses rapports. Vous aurez ensuite à voter sur les différentes résolutions proposées par votre Conseil.

6 ÉLÉMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DES COMPTES

Les éléments notables suivants sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

- Au 15 mai 2019, le **capital est de 1 792 232 €** (4 636 € collectés moins 30 248 € à rembourser : soit **une collecte négative de 25 612 €** depuis début 2019)

Le début d'année est souvent assez limité en termes de rythme de collecte mais la tendance constatée en 2018 semble se confirmer.

- **8 nouveaux engagements** ont été votés par le comité d'engagement, pour un montant de **177 050 €**.

- En matière de financement, **115 000 € ont été déployés dans 6 entreprises** :
 - 4 engagements financiers pris en 2018 sur 6 ont été concrétisés pour un montant de 80 000 €

Les 2 autres engagements pris en 2018 encore en attente devraient être concrétisés en juin 2019.

- 2 engagements financiers pris en début d'année ont d'ores et déjà été concrétisés pour un montant de 35 000 €

- La Commission « Partenariat et Relations extérieures » a lancé un plan d'actions et en particulier l'élaboration d'une cartographie des souscripteurs et d'un catalogue des structures (fondations, fondations d'entreprises, PME, financeurs solidaires -épargne salariale et fonds de retraite-) susceptibles d'être intéressés pour soutenir financièrement IÉS.

- Un stagiaire a été recruté pour 2 mois à Toulouse School of Management sur une mission dédiée à la collecte et aux partenariats afin de mener l'action de cartographie précitée et de proposer un diagnostic et un plan d'action sur la collecte

- La diffusion régulière de communication à l'attention de l'ensemble des contacts d'IÉS se poursuit tout comme la remontée des contacts afin d'alimenter régulièrement notre base de données

- La création d'un groupe local dans les Pyrénées-Orientales est effective depuis le début d'année en lien avec des entreprises financées, des sociétaires, des sympathisants ou des structures partenaires relais d'IÉS.

- En lien avec des entreprises financées, des sociétaires, des sympathisants ou des structures partenaires relais d'IÉS, des actions de présentation et de promotion d'IÉS sont actuellement en cours dans l'Aude pour faire connaître IÉS et initier la création d'un groupe local sur ce territoire à terme.

- La visibilité à l'Est de la Région a été accrue notamment par la mission portée par la Chef de projet « Animation et développement des territoires » en l'absence de la Directrice opérationnelle d'IÉS

- La Commission Stratégie & Finances poursuit ses travaux autour de l'ingénierie financière, l'élaboration du prochain plan d'affaire de la coopérative

- IÉS mène des actions continues pour le maintien et le développement des ressources de fonctionnement notamment auprès des collectivités territoriales et par la candidature à l'appel à projet « Entrepreneuriat » de la Région.

- IÉS continue son implication dans les travaux d'ingénierie sur la création d'un fonds régional d'investissement dédié à l'ESS en lien avec la Région Occitanie, la Banque des Territoires et les opérateurs régionaux

- Le GRAC a conforté son organisation suite à plusieurs mois de fonctionnement et la commission animation interne poursuit ses travaux d'amélioration continue en lien avec les groupes locaux et autour des questions d'animation du réseau de bénévoles

à travers les formations, la plateforme d'échange AGORA, la communication interne et la préparation de l'Assemblée Générale

- La Commission Instruction & Accompagnement poursuit ses travaux sur l'amélioration des processus et des outils de suivi des entreprises mais aussi sur les échanges d'expériences entre instructeurs et accompagnateurs et les documents contractuels formalisés avec les entreprises

7 PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à **17 994.60 €**.

TROIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 s'élevant à 17 994.60 euros de la manière suivante :

Réserves légales	+ 2 699.19 euros
Réserves statutaires	+ 15 295.41 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende (intérêt aux parts sociales) n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le capital, variable, s'élève à **1 818 528 €** au 31/12/2018 et qu'il était de 1 795 424 € à la clôture de l'exercice précédent soit une variation positive de 23 104 €.

Ainsi, la valeur de remboursement de la part, pour les parts sociales annulées au cours de l'exercice clos au 31 décembre, ressort à 76 €.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la SCIC Vertex représentée par Madame Catherine GIRARD de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour, et décide de procéder à son remplacement pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de :

- Nicole Barthe
- Région Occitanie représentée par Nadia Bakiri
- Jean Pierre Cueff
- Eric Jourdain
- Thierry Marchand

- Jean Michel Ramis
viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, constatant que 7 postes d'administrateurs restent à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination à bulletin secret pour une durée de trois ans des administrateurs suivants :

-
-
-
-
-
-

et de pour une durée de 2 ans en remplacement de la SCIC Vertex.

Voir le résultat détaillé des élections en fin de PV.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que 5 postes de censeurs peuvent être à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats de censeurs de :

- Dominique MARRE
- Anne FAUCON (démission)

viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des candidatures reçues jusqu'à ce jour, décide de nommer en qualité de nouveaux censeurs :

-
-

conformément à l'article 25 bis des statuts, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

ANNEXE : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

	2014	2015	2016	2017	2018
I – Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	1 284 780	1 430 396	1 525 700	1 795 424	1 818 528
b. Nombre d'actions émises	16 905	18 821	20 075	23 624	23 928
c. Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II – Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	24 843	17 839	22 333	20 775	30 888
b. Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	28 395	18 844	63 344	55 218	72 027
c. Impôt sur les bénéfices	254	5 265	9 961	-2 897	-
d. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	28 141	13 579	53 383	58 115	72 027
e. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-49 184	- 3 319	33 772	3 226	17 995
f. Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g. Participation des salariés	-	-	-	-	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1,66	0.72	2.66	2.46	3.01
b. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-2,91	- 0,18	1.68	0.14	0.75
c. Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV – Personnel					
a. Nombre de salariées	2	2	2	3	3
b. Montant de la masse salariale	41 421	43 902	47 011	58 821	65 284
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale organismes sociaux)	14 170	14 738	14 644	18 877	20 342